

D13-255  
N° \_\_\_\_\_/CP/MINSANTE-MINEPIA

Yaoundé, le

26 MAI 2016

**PRESS RELEASE MINSANTE/MINEPIA**

On Sunday 22 May 2016, the Epidemiosurveillance Network of the Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries noticed an abnormally high mortality rate at the Complexe Avicole de Mvog-betsi, in Yaoundé.

Current estimated mortality is estimated at 24000 out of 33000, for a mortality rate of about 75%.

Faced with this delicate situation, the Government applied a number of measures aimed at containing the outbreak and limiting the spread of the disease. These include among others :

- Proscribing access to the site to strangers;
- Banning entry and exit of livestock products to the site;
- Slaughter of the remaining birds on the farm ;
- Incineration and burial of all carcasses in conformity with the law in force;
- Control of movement of susceptible domestic species and humans in the zone ;
- Daily visits of veterinary and medical staff to the site;
- Disinfection of buildings, vehicle tracks and other fomites capable of contaminating susceptible species ;
- Constitution of an emergency stock of anti-viral drugs (TAMIFLU) and individual protective equipment ;
- Investigation and monitoring of persons having visited the farm or carried out commercial activities with the farm during the week of the 15th to the 22nd of May 2016.

Investigations and laboratory results indicate high suspicion of H5 avian influenza and analyses on the N antigen are on-going.

It is worth noting that an interministerial platform was created since 2012, the National Program for the Prevention and Fight against Emerging and Reemerging Zoonoses, under the authority of the Prime Minister and Head of Government which regroups the ministries in charge of wildlife, the environment, human and animal health among others.

Through this Program, the Government elaborated and validated an integrated multisectoral contingency plan for avian influenza in April 2016.

Aimed at controlling avian influenza in Cameroon, the integrated multisectoral contingency plan has five strategic axes:

- Epidemiological surveillance ;
- Prevention and biosecurity ;
- Health systems response ;
- Operational research ;
- Sensitization and communication.

The Government wishes to inform the national and international opinion that there has been no human case reported so far. The only case reported so far is that of the Complexe Avicole de Mvog-Betsi in Yaoundé, the situation is under control and investigations are on-going.

The Government calls on poultry farmers to be vigilant and asks them to signal all suspicious mortalities in their farms to the veterinary services.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



**André MAMA FOU DA**

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE DES  
PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES



**Docteur TAÏGA**

D13-255

N° \_\_\_\_\_ /CP/MINSANTE-MINEPIA

Yaoundé, le

26 MAI 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT MINSANTE/MINEPIA

Le Dimanche 22 mai 2016, le Réseau d'Epidémiologie-surveillance du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales a constaté des fortes mortalités des volailles au sein des bâtiments d'élevage des reproducteurs du Complexe Avicole de Mvog-betsi à Yaoundé.

A ce jour, les estimations provisoires font état de 24000 volailles mortes sur un effectif de 33000, soit 75% du cheptel.

Face à cette situation délicate, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant d'une part, à contenir le foyer et d'autre part, à limiter la propagation de l'infection. Il s'agit notamment de:

- L'interdiction d'accès au site d'élevage à toutes les personnes étrangères ;
- L'interdiction d'entrée et de sortie de la ferme des produits d'élevage et d'autres intrants ;
- L'abattage du reste du cheptel ;
- L'incinération et l'enfouissement de toutes les carcasses conformément à la réglementation en vigueur;
- L'observation obligatoire de la restriction des mouvements des animaux domestiques sensibles et des hommes dans la zone circonscrite ;
- La soumission du site d'élevage aux visites quotidiennes des services vétérinaires et des personnels de santé;
- La désinfection des locaux, des parcours des véhicules et de tout objet susceptible d'assurer une contamination indirecte des espèces animales sensibles ;
- La mobilisation en cours d'un stock important du médicament antiviral (TAMIFLU) et des équipements de protection individuelle ;
- L'investigation et le suivi des personnes ayant eu des contacts ou effectué des opérations commerciales avec la ferme dans la semaine du 15 au 22 mai 2016.

Les investigations et résultats d'analyses font état d'une forte suspicion d'influenza aviaire à H5 et les analyses sur l'antigène N sont en cours.

Il convient de préciser qu'un cadre de concertation interministériel a été mis en place depuis 2012, à savoir, le Programme National, de Prévention et de Lutte contre les Zoonoses Emergentes et Ré émergentes qui, sous la coordination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, regroupe les ministères en charge de la faune, de l'environnement, de la santé humaine et animale et d'autres administrations.

A travers ce Programme, le Gouvernement a élaboré et validé un plan intégré de contingence multisectoriel de la grippe aviaire au mois d'avril 2016, lequel s'appuie sur cinq axes stratégiques :

- La surveillance épidémiologique ;
- La prévention, l'endiguement et la biosécurité ;
- La réponse des systèmes de santé ;
- La recherche opérationnelle ;
- La sensibilisation et la communication.

Le Gouvernement tient à informer l'opinion nationale et internationale qu'à ce jour aucun cas humain n'a été signalé. En dehors du seul foyer identifié au Complexe Avicole de Mvog-Betsi, la situation est sous contrôle et les investigations se poursuivent. Le Gouvernement appelle à la vigilance des fermiers et les exhorte de bien vouloir signaler aux services vétérinaires tout cas de mortalités suspectes dans leurs exploitations.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



André MAMA FOU DA

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE DES  
PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES



Docteur TAÏGA